

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME



# BILAN DTN

## Année 2015



# Table des matières

1.	BUDGET FEDERAL.....	3
2.	ACTION 1 - Evolution des Licences.....	3
3.	ACTION 1 - Développement.....	3
a.	Plan « Citoyens du sport » et Service civique.....	3
b.	Détection benjamin et stage national Vichy.....	4
c.	Escrime et handicap.....	4
d.	Escrime ludique GN.....	4
e.	Matériel pédagogique.....	5
4.	ACTION 1 - Structuration des ligues.....	5
5.	ACTION 1 - Publics scolaires.....	5
6.	ACTION 1 - Coopération bilatérale.....	6
7.	ACTION 2 - Haut-niveau.....	6
8.	ACTION 2 - Haut-niveau. Epreuves de références.....	6
a.	Seniors.....	6
b.	Relève.....	7
9.	ACTION 2 – PES.....	7
a.	CRFED.....	7
b.	PFJ.....	7
10.	ACTION 2 - Projet d'études.....	8
11.	ACTION 2 - Pôle France INSEP.....	8
12.	ACTION 2 - Aides personnalisées.....	8
13.	ACTION 2 - Haut-niveau : Pacte de performance.....	8
14.	ACTION 3 - Surveillance médical réglementaire.....	9
15.	ACTION 3 - Escrime et cancer du sein.....	9
16.	ACTION 3 - EHPAD.....	9
17.	ACTION 4 - Formation des enseignants d'escrime.....	10
a.	Diplômes RNCP.....	10
b.	Diplômes fédéraux d'animateur et d'éducateur artistique et de spectacle.....	10
c.	Stages « Performance ».....	10
18.	ACTION 4 - Formation des arbitres.....	10
	Conclusion et perspectives.....	11

En 2015, les priorités dégagées sur 2014 sont restées d'actualité. L'objectif principal était, cependant, la qualification de nos équipes nationales aux JO de Rio.

## 1. BUDGET FEDERAL

Sur le **plan financier**, comme en 2014, l'équilibre a été atteint. Les efforts conjoints des élus et de la DTN, pour réduire les dépenses, la responsabilité individuelle de chacun dans la gestion des différentes lignes budgétaires, la mise en place d'un suivi analytique des diverses enveloppes de la CO et la transparence de gestion entre les élus et l'ensemble des membres de la DTN ont permis de maintenir le cap.

## 2. ACTION 1 - Evolution des Licences

Pour la troisième année consécutive, le nombre de nos **licenciés** n'a cessé de baisser. Malgré, les efforts produits et la mise en place d'outils susceptibles de relancer la croissance, ce chiffre décroît inexorablement.

Toutefois, il faut se satisfaire de constater que tous les **outils** propices à un changement de tendance sont en place.

Les derniers chiffres publiés font apparaître une légère inflexion de la courbe.

Si la bonne tenue de nos équipes de France durant la période de sélection se confirmait lors du rendez-vous olympiques, il semble que la reprise pourrait s'amorcer.

## 3. ACTION 1 - Développement

### a. Plan « Citoyens du sport » et Service civique

L'une des priorités de la saison 2015 a été de répondre à l'**appel à projet du ministère « Citoyens du sport »** et de porter le projet qui en résultait.

Les actions réalisées dans ce sens ont été orientées dans quatre domaines, en s'appuyant sur des dispositifs déjà existants qui permettaient de cibler le travail sur les populations répertoriées. Ceci dans un but évident de gain de temps :

- Le dispositif « Ecole ouverte » du ministère de l'Education Nationale
- L' « Ecole de la deuxième chance »
- Les ZRR (Zones de revitalisation rurales)
- Les PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse)

Pour renforcer les actions de ce plan citoyen, la FFE s'est appuyée sur la mise en place d'une soixantaine de **services civiques** et la signature d'un **agrément collectif** avec l'Agence Nationale du Service Civique.

#### **b. Détection benjamin et stage national Vichy**

La **catégorie benjamin** (12% de nos licenciés) a fait l'objet d'une attention particulière avec la mise en place de stage d'évaluation s'étalant du niveau régional à l'échelon national. On constate une représentation de la population féminine de l'ordre 24% dans cette catégorie qu'il conviendra de suivre dans les prochaines années.

Un certain nombre de jeunes dans cette catégorie s'est vu proposer la participation au **stage national minimes** qui a lieu chaque année à Vichy.

#### **c. Escrime et handicap**

**Deux stages** destinés aux enseignants de la fédération ont été organisés dans le cadre des conventions qui nous lient avec la **FFH et la FFSA**.

Ces stages n'ont pas vocation à licencier de nouveaux pratiquants mais à orienter les maîtres d'armes vers de nouveaux publics en les familiarisant à des pratiques sportives qui restent encore trop marginales au sein de nos associations.

Les interventions auprès de ces publics et les aides financières que peuvent obtenir nos clubs auprès de leurs institutions locales et régionales doivent contribuer notablement à pérenniser les emplois de nos enseignants.

Il faut toutefois noter que ces deux fédérations ne se placent pas réellement en position de partenaires et il conviendra de se poser la question de délégation de compétence de la fédération française d'escrime en matière de développement de la pratique de l'escrime auprès des publics handicapés et notamment en matière de sport de haut niveau.

#### **d. Escrime ludique GN**

En 2015, la volonté de **diversifier les pratiques** afin de pérenniser les emplois a amené la FFE à mettre en place une **convention avec la FédéGN** et à organiser un stage de formation destiné aux cadres des deux fédérations.

Cela servira de base à la mise en place d'une pratique escrime GN plus structurée, articulée autour de nos clubs d'escrime.

Cette nouvelle forme de pratique, appelée « escrime ludique », devrait avoir des conséquences à cours et moyens termes sur les adhérents des associations fédérales labellisées « Escrime GN ».

Il conviendra de suivre attentivement l'évolution de cette opération et les conséquences sur nos clubs.

#### **e. Matériel pédagogique**

Enfin, l'évolution du matériel pédagogique est une étape importante pour le développement de notre pratique.

Après plusieurs années d'études et de recherche, un **dispositif lumineux de signalisation** destiné aux armes du kit « Premières touches » est enfin opérationnel et concrétise l'excellence des relations de travail opéré entre la FFE et l'IUT de Nantes.

La réalisation de ce produit de base destiné à l'initiation devrait permettre de faciliter le développement de la pratique et apporter un côté plus ludique à une pratique de découverte.

### **4. ACTION 1 - Structuration des ligues**

Dans le cadre de la structuration des ligues, **trois regroupements interrégionaux**, composés en moyenne d'une dizaine de CTS, ont été organisés à Dijon, Saumur et Bordeaux. Ils ont été complétés par une journée de regroupement national au moment de la Fête des jeunes, à Vichy, en juin.

Trois ligues régionales (Limousin, Franche-Comté et Haute-Normandie) dépourvues de CTR se sont vues soutenues financièrement par la FFE afin de subvenir à la création d'un **emploi d'ATR**.

### **5. ACTION 1 - Publics scolaires**

Abandonné en 2014, le **stage national UNSS** a de nouveau vu le jour en 2015, à Reims en octobre. Il s'organise désormais dans l'académie où ont lieu les championnats de France UNSS.

Des kits « Premières touches » sont maintenant mis à la disposition des enseignants qui entrent dans cette formation et désirent mettre en place un cycle escrime dans leur établissement.

## 6. ACTION 1 - Coopération bilatérale

Dans le cadre de la **coopération bilatérale**, deux stages de formation et d'entraînement ont été organisés : l'un avec l'Allemagne, l'autre avec la Corée du Sud.

## 7. ACTION 2 - Haut-niveau

La période de **sélection pour les JO** a débuté en mars 2015 et s'achèvera en avril 2016. A ce jour, nous sommes en mesure de dire que la majeure partie de nos objectifs sportifs a été atteinte.

Les quatre équipes nationales ayant la possibilité de prendre part aux JO se sont qualifiées.

C'est ainsi que la sélection de nos équipes de sabre dames, épée dames, fleuret hommes et épée hommes nous permettent d'avoir trois représentants retenus pour chaque épreuve individuelle.

Le fleuret dames, qui n'a pas d'épreuve par équipes à Rio, a, d'ores et déjà, ses deux représentantes de qualifiées pour l'épreuve individuelle.

Seul, le sabre hommes qui, comme le fleuret dames, n'a pas d'épreuves par équipes, n'est pas parvenu à qualifier ces deux représentants et devra se contenter d'une seule participation à Rio.

---

## 8. ACTION 2 - Haut-niveau. Epreuves de références

### a. Seniors

La **participation aux épreuves de références** (championnats d'Europe et championnats du Monde **seniors**) n'a pas permis de réitérer les performances de la saison précédente.

Si les résultats des championnats d'Europe de Montreux ne souffrent pas la comparaison avec l'année précédente (6 médailles récoltés dont deux titres), en revanche, les championnats du Monde de Moscou laissent un goût amer. Les deux médailles d'argent individuelles et la médaille de bronze par équipes au fleuret dames ne parviendront pas à effacer la formidable récolte de Kazan, un an auparavant.

En y regardant de plus près, on constate tout de même que les scores affichaient de nos espoirs déçus pouvaient, à peu de chose près, nous offrir du métal et permettre à nos équipes de repartir avec un nombre de médailles plus conséquent.

Il faut donc y voir davantage un travers comportemental qu'une infériorité de niveau au regard du nos adversaires directs, tant en individuel que par équipes.

Comme à tout changement malheur est bon, il faut admettre que ce qu'il convient de nommer une contreperformance a permis une prise de conscience qui s'est traduite par un excellent début de saison 2016. L'épée hommes, le fleuret hommes et le sabre dames ont obtenu leur billet pour Rio avant même la fin de la période sélective.

Le recadrage des athlètes pour l'encadrement et leur prise de conscience, ont sans aucun doute permis ce redressement.

#### **b. Relève**

Du côté de la **Relève**, si les championnats d'Europe de Maribor cadets-juniors s'avèrent plutôt décevant, quatre médailles dont un titre, en revanche, les championnats du Monde de Taskent se révèlent un excellent cru avec 6 médailles dont trois titres et met en avant l'excellent comportement de nos équipes de France jeunes tout au long de la saison.

### **9. ACTION 2 – PES**

#### **a. CREFED**

L'année 2015 constitue la deuxième saison d'existence des **CREFED** (Centre régionaux d'entraînement, de formation et de détection).

Ce dispositif intégré dans le PES, nous permet aujourd'hui un développement de proximité qui devient, petit à petit, la porte d'entrée pour l'accession en pôle. La création de ces centres a, entre autre, permis d'asseoir la mixité qui constituait une des priorités de cette olympiade.

La forte demande enregistrée de la part des ligues en 2015 pour l'ouverture de ces centres régionaux, montre la nécessité fédérale de développer ces structures et de les organiser au mieux pour satisfaire la mise en place du double projet.

En outre, la réforme territoriale mise en place par le ministère, donne tout son sens à ce dispositif fédéral qui servira de base à la réforme du HN prévue en 2017.

#### **b. PFJ**

Sept pôles France Jeunes sont actuellement répertoriés sur le territoire et regroupent un total de 89 athlètes (39,6% de filles et 60,4% de garçons).

25% de cette population a été retenu pour disputer les championnats d'Europe cadets et 87,5%, les Europe et les Monde Juniors.

On constate une réussite au bac de 100% dont 66,6% avec mention.

## **10. ACTION 2 - Projet d'études**

Dans le cadre du sport de HN, un **projet d'étude sur les filières énergétiques en escrime** a été initié et mis en place autour de la population constituant les Pôles France Jeunes. Il permettra de tester en situation réelle de compétition les athlètes ciblés tout au long de la saison.

Une **piste équipée du système vidéo Kabcom** a été installée à l'INSEP pour l'ensemble du groupe sabre afin de permettre un retour sur image identique à celui utilisé en compétition de coupe du monde.

## **11. ACTION 2 - Pôle France INSEP**

En 2015, le **pôle France INSEP** regroupait environ 77 athlètes permanents et accueillait l'ensemble du collectif senior, filles et garçons, au fleuret, à l'épée et au sabre.

11 CTS assurent actuellement l'encadrement permanent de ce groupe. Leur action est complétée par l'intervention de préparateurs physiques, de kinés et de médecins et d'intervenants occasionnels vacataires de la FFE.

Pour ce qui concerne la saison écoulée, la FFE a pris en charge 70% des frais de pensions des athlètes, qu'ils soient internes ou externes.

## **12. ACTION 2 - Aides personnalisées**

**100% des aides de l'état destinées aux athlètes de haut-niveau** leur ont été reversés sous forme d'aides sociales, de primes à la performance, de manque à gagner athlètes ou employeur, d'aides aux études.

Les excellents résultats de Kazan ont entraîné un surcoût de l'enveloppe des primes à la performance qui a contraint la FFE à demander une rallonge à l'état et à mobiliser sur ses fonds propres 25% des sommes allouées.

## **13. ACTION 2 - Haut-niveau : Pacte de performance**

Dans le cadre du « **Pacte de performance** » mis en place par le ministre des sports, 9 escrimeurs « potentiellement médaillables » à Rio, bénéficient, aujourd'hui, soit d'un CI (Contrat d'image), soit d'une CIP (convention d'insertion professionnelle).



## **14. ACTION 3 - Surveillance médical réglementaire**

Dans le cadre de la SMR, la FFE, par la voie de son médecin fédéral, s'est rapproché de la FFVoile pour obtenir les droits d'exploitation **d'un logiciel de suivi** développé antérieurement.

L'intérêt d'utilisation de ce logiciel est de gérer avec efficacité le flux de dossiers médicaux reçus et de permettre un échange plus rapide et plus pertinent entre le médecin de ligue, celui des CREPS, de l'INSEP et le médecin fédéral.

En 2015, le nombre d'athlètes ayant satisfait à l'ensemble du bilan réglementaire est de 62% pour la population « espoirs » et de 83% pour la population répertoriée sur les listes HN ministérielles.

## **15. ACTION 3 - Escrime et cancer du sein**

Pour ce qui concerne les actions « **Sports et Santé** », la fédération française d'escrime fait aujourd'hui figure d'exemple.

Le **stage escrime et cancer du sein** organisé chaque année à Toulouse confirme, en 2015, le succès de cette opération. Le soutien des ARS sur les actions régionales et l'implication des CTS dans la mise en place des actions locales confèrent à ce dispositif un succès qui ne se dément pas.

La modification du projet de loi sur la Santé et la prescription de séance de sport sur ordonnance, si elle voit le jour, pourraient donner à cette action un impact encore plus significatif.

## **16. ACTION 3 - EHPAD**

Un stage de formation a été mis en place au mois de mars 2015 dans la ligue du Centre, à Orléans, au sein même d'un EHPAD. Ces trois journées de formation étaient destinées à mieux connaître le public et à mieux appréhender la difficulté à gérer un groupe de personnes âgées dépendantes.

13 personnes ont suivi ce stage dont deux CTS.

Une aide fédérale matérielle sera apportée aux associations s'engageant dans le développement de l'escrime en EHPAD.

## **17. ACTION 4 - Formation des enseignants d'escrime**

### **a. Diplômes RNCP**

La question de la **formation de nos enseignants** était en 2015, une question fédérale majeure.

La mise en place officielle du CQP fin 2014, a permis de délivrer, en 2015, les premiers diplômes pour les titulaires des diplômes fédéraux d'éducateurs.

En 2015, 117 diplômes d'enseignants d'escrime inscrits au RNCP ont été délivrés.

### **b. Diplômes fédéraux d'animateur et d'éducateur artistique et de spectacle**

Le début de cette année 2015 a également vu la création de diplômes fédéraux d'animateur et d'éducateur artistique et de spectacle.

Dans ce cadre, la réalisation d'une liste de référents régionaux, a permis la mise en place d'un stage en décembre destiné à l'harmonisation des contenus d'enseignement de cette pratique.

### **c. Stages « Performance »**

Si les stages « Performance », organisés à la Toussaint et destinés à nos enseignants se sont parfaitement déroulés au fleuret et à l'épée, en revanche, le sabre, faute de participants suffisamment nombreux a dû être annulé.

Il faudra donc en 2016 réfléchir au choix de la date et à l'organisation de ce regroupement dans cette arme afin que cela ne se reproduise pas.

Un effort significatif a été réalisé en 2015 par l'IFFE afin de constituer une **banque de données pédagogique** accessible aux enseignants.

## **18. ACTION 4 - Formation des arbitres**

Une **formation des jeunes arbitres** entrant dans le cadre du plan citoyen a été mise en place et suivie durant toute l'année 2015. Elle s'est conclue par une participation des meilleurs au stage national minimes de Vichy durant le mois d'août.

Un **séminaire international d'arbitrage franco-allemand** s'est tenu à Tauberbischofsheim, en Allemagne durant cette même année.

## Conclusion et perspectives

Si la vigilance et le sérieux dans la gestion financière du budget fédéral est toujours de rigueur, l'embellie est là et les efforts fournis depuis bientôt trois ans portent leurs fruits.

Deux axes majeurs focalisent toujours toute l'attention des élus et des techniciens :

- La réussite de nos équipes de France aux JO de Rio, qui permettra d'éclairer la discipline et lui redonnera une place de choix dans la hiérarchie mondiale
- Le développement de la pratique du plus grand nombre, qui permettra à l'escrime française d'accueillir les jeunes dans nos salles d'armes en cas de succès olympique et engendra une augmentation de nos licenciés propres à garantir une autonomie financière et matérielle de la fédération.

Il convient enfin de replacer l'ensemble de nos cadres techniques au cœur des projets, des priorités fédérales et de l'état afin de dynamiser la vie locale et régionale indispensable à l'essor de notre sport.

Ils doivent être les moteurs et acteurs incontournables des actions de développement, de formation et de vie sportive de nos ligues.

